

Bilan de la Convention 2019 – 2023



Plan Voile – Ligue de Voile Occitanie

Pour l'accompagnement sportif des Clubs de Voile de la région Occitanie



Introduction

Dans le cadre du Plan Littoral 21, l'Etat, la Région Occitanie, la Fédération Française de Voile et la Ligue de Voile Occitanie se sont engagés dans un projet commun, le Plan Voile, dans le but d'accompagner le développement de la pratique de la voile en Occitanie.

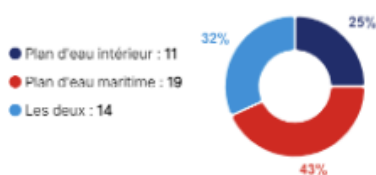
Une convention quadripartite a ainsi été signée en décembre 2019 avec pour objectif de :

- Développer un plan d'équipement nautique pour moderniser et accroître l'attractivité de la discipline sur le territoire.
- Accompagner le haut niveau à travers des équipements performants et innovants.
- Promouvoir une culture nautique en améliorant l'accès à la pratique de la voile tout au long de l'année pour tous les publics, dans une optique de développement durable en Occitanie.

I. Présentation de la Ligue de Voile Occitanie

La Ligue de Voile Occitanie, organisme déconcentré de la Fédération Française de Voile (FFVoile), compte 83 structures affiliées sur l'ensemble de son territoire, comprenant le littoral ainsi que les plans d'eau intérieurs. Parmi elles, on dénombre 30 centres nautiques et 21 écoles françaises de voile (label national – annexe 2) qui proposent des activités et un accueil tout au long de l'année, avec une dimension à la fois sportive et touristique. La Ligue a pour mission d'organiser le sport voile en Occitanie, depuis la découverte jusqu'au plus haut niveau. Elle détecte et structure la progression sportive en organisant des compétitions jusqu'au championnat de France, en s'appuyant sur ses clubs. De plus, la Ligue assure la formation des professionnels et la promotion de la destination nautique représentée par le réseau des centres nautiques d'Occitanie : le réseau Nautigliss. Les chiffres clés de 2023 sont résumés ci-dessous et détaillés en annexe 1.

83 STRUCTURES VOILE AFFILIÉES À LA FFVOILE EN OCCITANIE



DONT 30 ECOLES DE VOILE

avec une activité sportive, un accueil de scolaires et au moins un professionnel à l'année

FREQUENTATION

92 297 PERSONNES ACCUEILLIES EN OCCITANIE

DONT 21 546 ENFANTS ACCUEILLIS DANS LE CADRE SCOLAIRE

DONT 11 157 PRATIQUANTS LOISIRS

DONT 8 257 MEMBRES À L'ANNÉE

chiffres clés 2023





II. Présentation du Plan Voile Occitanie

Pour assurer un développement cohérent des actions, la Ligue de Voile Occitanie en collaboration avec la Fédération Française de Voile, a élaboré en 2019 un plan pluriannuel de développement articulé autour de quatre axes :

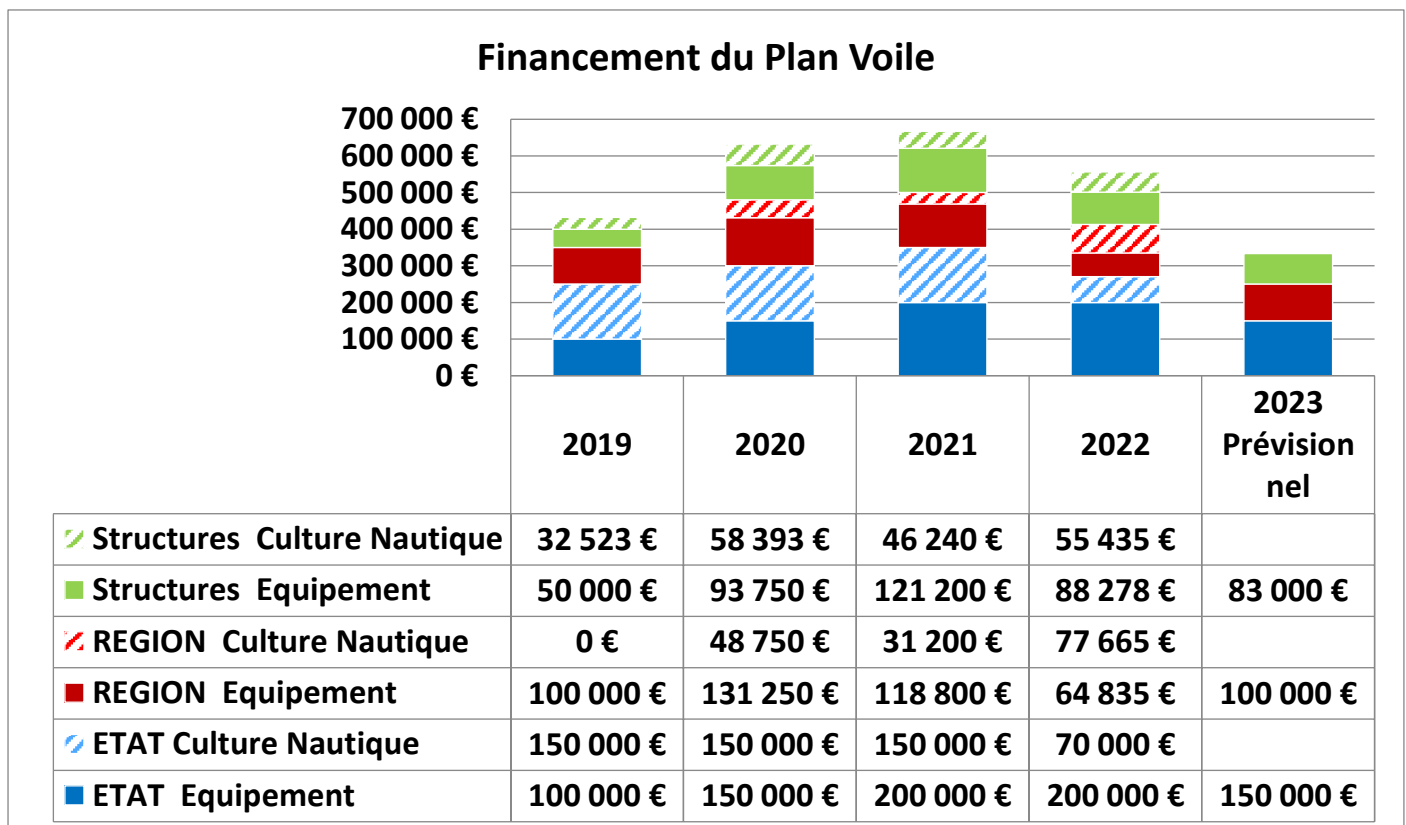
- Dynamisme
- Performance
- Durabilité
- Accessibilité

Cette initiative vise à établir un plan d'action concret pour soutenir la croissance et le rayonnement des activités nautiques à voile de manière inclusive tout au long de l'année.

Ce plan de développement a bénéficié dès 2019 d'une aide significative au travers du **Plan Voile**. La collaboration des partenaires est essentielle pour réaliser cette ambition régionale en coopération avec la Fédération Française de Voile. La mise en œuvre des actions assure un développement coordonné, dirigé par la Ligue de Voile Occitanie, afin d'offrir un soutien efficace et ambitieux aux clubs de voile régionaux et de bénéficier à l'ensemble des pratiquants de sports nautiques à voile dans la région Occitanie. Ce plan Voile est un maillon essentiel vers la détection, la formation et l'accompagnement des athlètes qui demain porteront les couleurs de l'Occitanie, de la France aux Jeux Olympiques.

Deux axes principaux ont été définis dans ce plan :

- Le **plan d'équipement matériel nautique** voile, pour accompagner le maximum de jeunes dans une filière sportive et soutenir l'innovation matérielle dans les clubs.
- Le **plan culture nautique**, destiné à accompagner la démocratisation de la pratique de la voile et le développement du Haut niveau en Occitanie.



III. Plan d'équipement en matériel nautique

Les investissements sur l'équipement en matériel nautique sont répartis en deux items

Une partie des aides (2/3 environ) a été orientée vers le **développement sportif et la performance**. Les clubs ont ainsi pu être accompagnés dans l'acquisition d'équipements de qualité pour permettre aux jeunes de s'entraîner sur du matériel performant et améliorer leur performance. Le matériel choisi est en cohérence avec la structuration fédérale permettant d'accompagner le maximum de jeunes dans une filière sportive.

→ Choix des investissements : Matériel tourné vers les 1^{ers} niveaux de pratique compétitive sur la première année du Plan Voile puis le choix du matériel a été ciblé vers les supports des championnats de France Jeune (annexe 6).

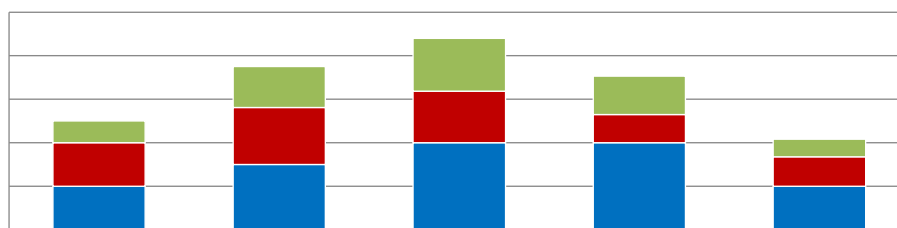


Photos de quelques délégations Occitanie sur des Championnats de France et organisation de Championnats de France en Occitanie.

- L'autre partie des aides (1/3 environ) a permis aux clubs de la région de s'équiper en nouveaux matériels innovants et notamment en engins à foils, reflétant ainsi l'engagement à encourager l'exploration de nouvelles technologies des pratiques nautiques.

Répartition du financement de l'équipement en matériel nautique

500 000 €
400 000 €
300 000 €
200 000 €
100 000 €
0 €



	2019	2020	2021	2022	2023 (prévisionnel)	TOTAL
■ Structures Voile	50 000 €	93 750 €	121 200 €	88 278 €	40 600 €	393 828 €
■ REGION	100 000 €	131 250 €	118 800 €	64 835 €	67 400 €	482 285 €
■ ETAT	100 000 €	150 000 €	200 000 €	200 000 €	100 000 €	750 000 €

IV. Plan Culture Nautique

Les investissements pour le développement de la culture nautique répartis en 4 items

- **L'accessibilité pour tous** est au cœur de ce plan, avec des aides destinées à rendre la pratique nautique accessible à un large public.

Ces aides se sont portées prioritairement en 2019 et 2020 sur des tenues de navigation : combinaisons et coupe-vent pour enfants et adultes pour étendre la pratique de la voile sur les ailes de saison voire sur toute l'année pour certaines structures et améliorer l'accueil des scolaires sur une plus large période. En 2021 : ces aides ont été orientées pour valoriser l'encadrement et renforcer la qualité de celui-ci par des VHF (radio en mer) et des tenues de mer ainsi que des casques et micro pour accompagner le développement de la pratique foil et de tous les nouveaux supports innovants plus rapides qui nécessitent l'obligation du port du casque.

En 2022 : au regard des besoins des clubs, les VHF sont de nouveau proposées ainsi qu'une aide pour le lancement du nouveau Dispositif Inshore Occitanie. (Annexe 3)



Photos des coupe-vent et combinaisons co-cofinancés via le Plan Voile

- **Le soutien au haut niveau** a également été prévu, avec des mesures visant à aider les athlètes à atteindre leur plein potentiel et à représenter la région dans les compétitions nationales et internationales.
- Des aides ont également été allouées à **l'équipement pour du matériel d'encadrement**, pour renforcer les capacités des clubs à encadrer efficacement les pratiquants.

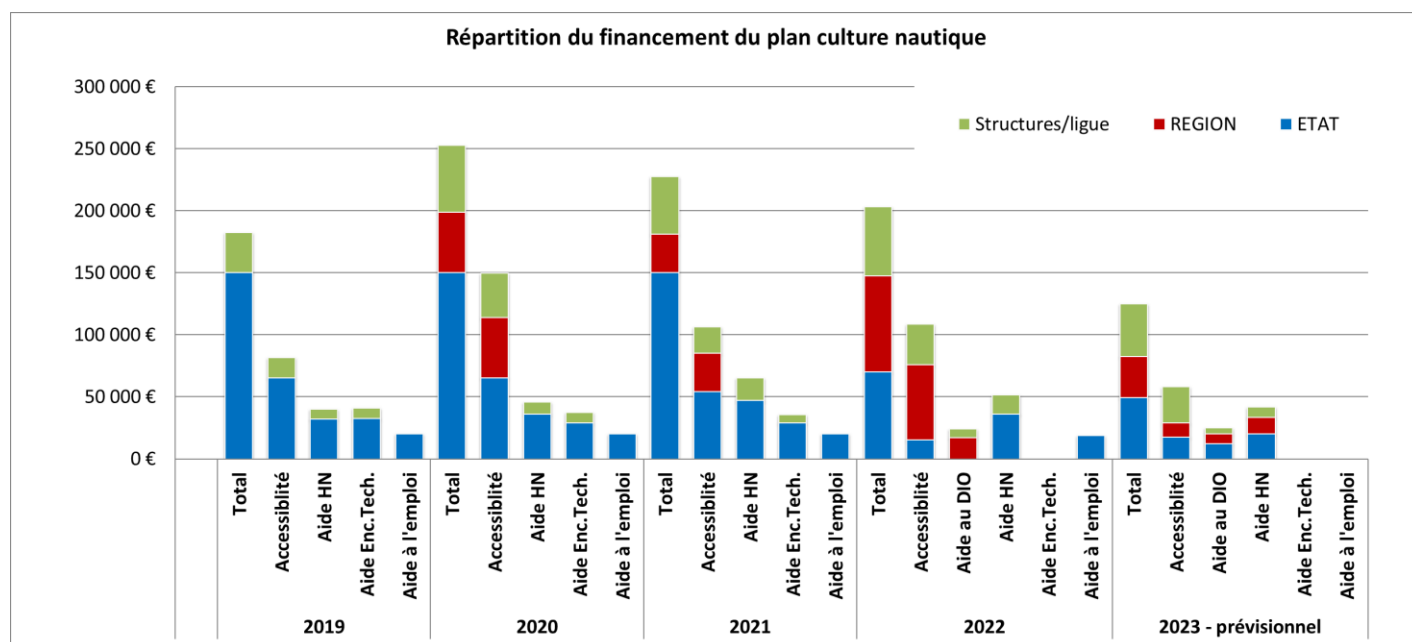
Ces aides ont facilité l'acquisition de divers équipements pour la pratique compétitive, notamment des dériveurs et des supports de navigation à foils en 2019 et 2020. Ces investissements permettent aux jeunes pratiquants d'utiliser à l'année le matériel du club mis à disposition. Puis, en 2021 et 2022, l'investissement s'est porté sur des bateaux d'encadrement dotés d'une motorisation spécifique destinés à encadrer les pratiques de haut niveau. En effet, l'évolution technologique des bateaux à foil requiert des embarcations d'encadrement mieux adaptés afin d'assurer un entraînement de qualité. Détails des bateaux co financés en annexe 4.

- L'investissement prévoit également **un soutien à l'emploi** renforçant le suivi des actions sportives de la Ligue au travers de l'encadrement assuré par l'équipe technique régional.



Photo de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue de Voile Occitanie et VSR, bateau d'encadrement moteur.

Les subventions allouées dans le cadre du plan culture nautique ont varié entre 150 000 et 200 000 € selon les années, contribuant ainsi à un investissement global de 866 013 € financé à un taux de 70% à 80% sur une période de quatre ans pour les clubs de voile de la région Occitanie.





Cette répartition des aides démontre la cohérence de l'engagement du Plan Voile sur les quatre axes définis. La grande majorité des aides ont permis la démocratisation de la pratique de la voile au travers de l'accessibilité et de la promotion de la culture nautique dans toute sa diversité.

V. Les critères d'attribution des aides vers les clubs et répartition géographique des projets sportifs accompagnés sur quatre ans

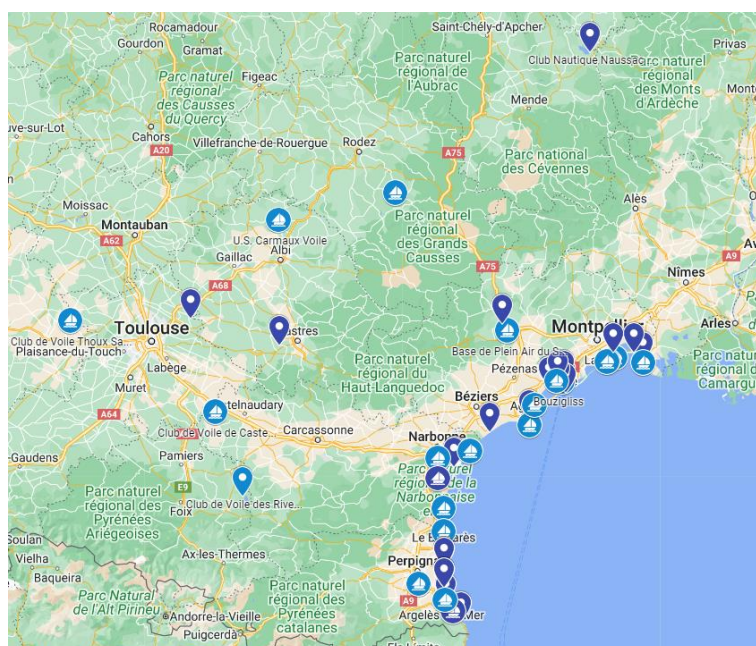
La répartition des financements du Plan Voile a permis d'accompagner les structures possédant des labels sportifs (compétition, école de sport, club sportif de loisir), attestant d'une pratique et d'objectifs sportifs certifiés par l'obtention et le maintien de labels fédéraux (voir Annexe 2). Une attention particulière a également été portée aux structures des plans d'eau intérieurs afin d'éviter les disparités sur le territoire régional et ancrer une culture maritime sur l'ensemble de l'Occitanie. Ce Plan Voile prend en compte tous les supports de la voile, l'ensemble des supports jeune mais également les supports spécifiques pour les publics en situation de handicap.

Pour chaque type de matériel, l'origine régionale et/ou française a été privilégiée dans la mesure du possible, afin de valoriser le savoir-faire des entreprises locales. Les deux tiers du budget ont été dédiés aux projets sportifs et un tiers aux projets de développement sur les supports innovants.

Nombre de structures ayant bénéficié d'une aide au travers du Plan Voile

	2019	2020	2021	2022	TOTAL des structures aidées
Equipement matériel nautique	13	17	16	13	26
Culture nautique	16	13	30	32	46
Total Plan Voile	21	24	35	35	48

Répartition géographique des structures ayant bénéficié d'une aide investissement au travers du Plan Voile





VI. Bilan et point d'étape du Plan Voile

- **La plus-value pour les structures et le territoire**

Les subventions attribuées dans le cadre de la convention du Plan Voile ont apporté une plus-value significative pour les structures, en favorisant l'accès au matériel sportif nécessaire tout en encourageant l'innovation et la découverte de nouvelles pratiques, renforçant ainsi l'attractivité du territoire et la diversité des activités nautiques proposées à l'année.

L'investissement dans du matériel sportif performant a permis de **renforcer l'offre sportive à l'année**. Les aides destinées à la **mise à disposition** de matériel sportif pour les coureurs ont **allégé la charge financière des familles**, facilitant ainsi **l'accès des jeunes à la compétition**. Cet accompagnement a également favorisé le développement d'une **culture sportive au sein du club**, en **encourageant l'investissement** sans trop impacter la trésorerie des clubs de voile, tout en préservant les autres offres.



Catamaran (Nacra 15) co-financé dans le cadre du Plan Voile et mis à disposition des jeunes compétiteurs

La dotation en matériel innovant, tel que les supports foils (wingfoil, windfoil et dériveur à foil), a permis aux structures de proposer et de faire découvrir ces **nouvelles pratiques au plus grand nombre**. Ce sont également ces nouveaux supports qui permettent à des jeunes de passer d'un stage de découverte à une pratique sportive à l'année grâce à une offre de circuit de compétitions naissant et qui trouve ses premiers événements phares en Occitanie. Cette initiative a ouvert des opportunités d'exploration et de développement pour les adeptes de la voile, renforçant ainsi l'attrait et la diversité des activités proposées par les clubs, proposant une destination touristique dynamique et innovante.



Photos de Wing Foil – support co-financé dans le cadre du Plan Voile

Aujourd'hui la région Occitanie propose une offre innovante de Wing Foil grâce à un plan d'équipement efficace et un réseau de formation permettant aux professionnels d'enseigner ce nouveau support en toute sécurité.

La région Occitanie est également la 1^{ère} ligue de France pour l'enseignement du Wing Foil et propose de nombreuses compétitions sur ce nouveau support pour dynamiser le territoire.

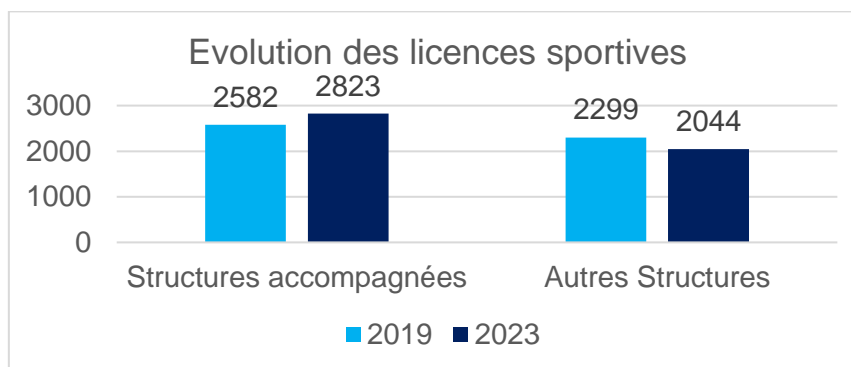
- **Impact sur l'activité des structures accompagnées**

Les structures accompagnées par le Plan Voile ont bénéficié d'une croissance plus importante de la pratique de la voile par rapport aux autres structures qui n'ont pas bénéficié de cet accompagnement notamment en ce qui concerne :

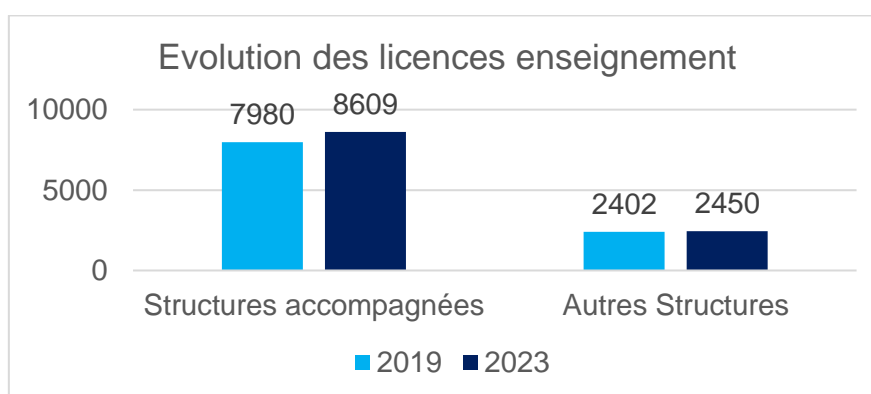
- ✓ les activités sportives au travers des licences sportives,
- ✓ les activités d'enseignement par les offres innovantes dans les écoles françaises de voile au travers des licences enseignement.

Cet impact positif a permis d'attirer davantage de monde mais aussi de faciliter l'accès à la pratique.

- **Licences sportives : + 9.33 % pour les structures accompagnées vs – 11.09 % pour les autres structures**



- **Licences enseignement : Passeports Voiles Régionalisés (titres délivrés lors des stages d'été) : + 7.88 % pour les structures accompagnées vs + 0.2% pour les autres structures**



- **Impact sur les résultats sportifs des athlètes de la région Occitanie**

Depuis 2022, nos coureurs régionaux ont été à l'honneur sur plusieurs championnats internationaux avec plus de 10 podiums. Voir en annexe 7, le récapitulatif des titres, des disciplines, des athlètes et des entraîneurs associés à ces succès.

L'année 2024 s'annonce prometteuse pour la délégation Occitanie avec la préparation d'une centaine de jeunes espoirs pour les prochains championnats de France en annexe 6. C'est également une année exceptionnelle en termes d'organisation d'événements puisque plusieurs championnats de France et trois championnats internationaux sur des séries olympiques s'organisent en Occitanie, dernières épreuves à quelques mois des Jeux Olympiques de Paris 2024.

→ Les investissements mis en place soulignent l'importance du rôle de soutien financier que l'État et la Région Occitanie apportent, dans le cadre du Plan Littoral 21, pour accompagner et promouvoir une politique sportive, le développement et l'accessibilité des sports nautiques à voile.



Sœurs Mariani – championnes du Monde 2022 et entraînement à La Ganguise de Aurore Charpinet, championne du Monde Jeune

- **Extraits de témoignages de bénéficiaires du Plan Voile**

En annexe 5, consultez les témoignages recueillis par des élus, dirigeants ou salariés de clubs de voile bénéficiaires des aides au travers du Plan Voile.

VII. Projet de la Ligue de Voile Occitanie jusqu'en 2027

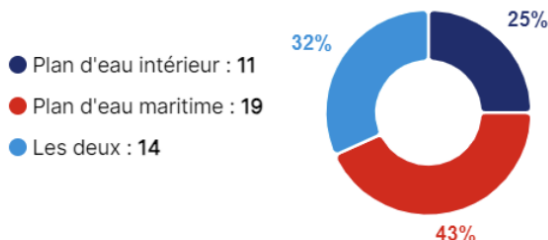
La ligue de voile Occitanie souhaite poursuivre son accompagnement du développement de la pratique de son sport sur le territoire en mettant l'accent sur **5 axes stratégiques prioritaires**, qui sont dans la continuité des actions entreprises depuis 2019.

- **Amélioration continue des équipements**, en harmonie avec les besoins évolutifs du développement sportif et en cohérence avec une politique engagée en faveur du développement durable (flotte partagée permet la mutualisation des bateaux)
- **Faciliter la diversification et l'accessibilité** des activités pour tous en favorisant les liens entre différentes pratiques sportives.
- Renforcer un **encadrement de qualité** par la poursuite des formations à destination des bénévoles et des professionnels
- **Valorisation de la pratique sur le territoire** au travers d'une communication ciblée
- **Soutenir le développement de l'emploi** des métiers de la mer en lien avec les activités des clubs de voile sur le territoire.

En poursuivant l'engagement du Plan Voile, la Ligue met l'accent sur l'adaptation de l'offre nautique de son territoire avec le renforcement des nouveaux équipements comme les foils et la **mise en place d'une flotte partagée**, favorisant ainsi la pratique de la voile sans nécessiter un investissement individuel et animant les territoires avec des événements sportifs inclusifs. De plus, elle maintient son plan culture nautique pour rendre la voile accessible à tous, de la découverte à la compétition.

CHIFFRES CLÉS 2023 - FFVOILE OCCITANIE

83 STRUCTURES VOILE AFFILIÉES EN OCCITANIE EN 2023



DONT 21 ECOLES FRANÇAISES DE VOILE

professionnels à l'année et des perspectives de développement communes.

8 257 MEMBRES À L'ANNÉE

92 297 PERSONNES ACCUEILLIES



DONT 11 157 STAGIAIRES VOILE

DONT 21 546 STAGIAIRES SCOLAIRES



384 CONTRATS DE TRAVAIL EN RÉGION

ET 659 BÉNÉVOLES DONT 271 DIRIGEANTS

52 PROFESSIONNELS FORMÉS EN OCCITANIE



416 RÉGATES ORGANISÉES EN OCCITANIE

48 CLUBS CLASSÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS

173 ARBITRES DONT 30 NOUVEAUX ARBITRES FORMÉS

10 912 NOMBRE D'ÉPREUVES COURUES

SOIT 4.6 ÉPREUVES PAR RÉGATIER EN MOYENNE



3 PODIUM AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

6 ATHLÈTES DANS LE TOP 10 MONDE

9 ATHLÈTES DANS LE TOP 10 MONDE JEUNES



5 TITRES DE CHAMPION(NE) DE FRANCE

23 PODIUMS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

223 COUREURS CLASSÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

9 EVENEMENTS INTERNATIONAUX MAJEURS / SALONS OU MANIFESTATIONS

7 CHAMPIONNATS DE FRANCE OU EVENEMENTS NATIONAUX



725 300 SPECTATEURS/ VISITEURS

4 500 COMPÉTITRICES/ COMPÉTITEURS

2 000 BÉNÉVOLES MOBILISÉS



La Fédération Française de Voile institue des labels pour promouvoir les services et prestations, offerts par ses associations et établissements affiliés. Ces labels visent à développer la qualité de ces services et prestations, à permettre leur accès au plus grand nombre et à fidéliser les pratiquants adhérents de ces structures.

Cette labellisation s'appuie sur des référentiels réalisés autour de différents domaines :



1 – Le domaine de l'enseignement avec le label Ecole Française de Voile pour l'apprentissage et la certification des niveaux de pratiques. Ce label s'appuie sur des critères qualitatifs et quantitatifs définis dans une grille AFNOR.

Plus d'informations : <https://www.efvoile.fr/>



2 – Le domaine de l'initiation à la régates pour les jeunes avec le label Ecole de Sport et le domaine de la compétition avec le label Ecole de Compétition sont reconnus au travers de critères définis par la FFVoile avec pour objectif l'accompagnement et le développement sportif jusqu'au plus haut niveau de pratique.

Plus d'informations : <https://ecoledesport.ffvoile.fr/>



Investissement total de 24 000 € pour la mise en place du Dispositif Inshore Occitanie

Bateaux :

4 bateaux "Elliott" voiliers des Jeux Olympiques de Londres 2012 - mis à disposition par la FFVoile.

Acquisition de 2 bateaux supplémentaires grâce au Plan Voile

- ➔ Une flotte de 6 voiliers identiques (monotypie) permet d'organiser des régates sur les circuits nationaux et plus.

Equipe :

4 entraîneurs au palmarès élogieux développent le projet, encadrent et entretiennent le matériel

Participation :

129 participants actifs

50% de pratiquantes féminines régulières aux entraînements.

18% pratiquants ont moins de 26 ans.

Tarif spécifique pour les jeunes (moins de 26 ans) et les adhérent(e)s des clubs d'Occitanie.

Activités :

Organisation de 6 Journées portes ouvertes et 15 week-ends d'entraînement à la régates toute l'année avec des sessions en afterwork et en semaine.

Organisation de stages spécifiques : U23, DE JEPS Kite, Équipe de France Jeunes et Equipe Technique Régionale.

Accueil de stage performance pour des équipages d'Elite ou 100% féminins avec l'équipage d'Alexia Barrier en 2023.

Programme présenté comme une vitrine pour la recherche de partenaires privés pour la Ligue.

Organisation d'événements :

Régates de Match Racing en janvier et octobre 2023.

Organisation de 2 épreuves sélectives de bassin méditerranée en Match Racing.

Organisation d'une régates Trophée féminin WLS en mai 2024.

Résultats / Objectifs sportifs :

Participation remarquable aux compétitions féminines WLS avec plusieurs équipages féminins d'Occitanie dès la première année du DIO. Podium et bons résultats.

Participation au championnat de France flotte partagée pour les jeunes du DIO : moins de 26 ans.

Participation au championnat de France Match Racing Féminin.

Revue de Presse :

- 4 février 2023 : <https://www.midilibre.fr/2023/02/04/la-ligue-de-voile-relance-le-match-racing-en-occitanie-10973779.php>
- 20 mars 2023 : <https://www.midilibre.fr/2023/03/20/les-voiliers-ont-envahi-la-baie-daigues-mortes-11074083.php>
- 17 avril 2023 : <https://www.midilibre.fr/2023/04/17/voile-baie-de-camargue-voit-plus-loin-que-les-jeux-olympiques-11138962.php>
- 1 novembre 2023 : <https://www.midilibre.fr/2023/11/01/voile-les-jeunes-equipages-francais-sentraiment-11554218.php>
- 16 novembre 2023 : <https://www.midilibre.fr/2023/11/16/succes-pour-le-stage-dentrainement-de-voile-11582602.php>

TV : 13 février 2023 : <https://viaoccitanie.tv/un-equipage-100-feminin-prepare-le-tour-du-monde-a-la-voile-a-la-grande-motte/>

Radio : 7 avril 2023 : <https://www.francebleu.fr/emissions/bleu-mediterranee/herault>

Web :

- <https://www.cem-lagrandemotte.fr/the-famous-project-fait-escale-au-cem/?fbclid=IwAR391eIp5kY9lvDBucattlZ-OVDCxShSLIQc1tVPGEgyYJHplqm83rbg7JU>
- <https://ablock.fr/alexia-barrier-en-course-au-large-les-multicoques-cest-le-dernier-bastion-des-hommes/>
- <https://www.ffvoileoccitanie.net/coachs-match-race-cerh-occitanie/>
- <https://www.ffvoileoccitanie.net/un-dispositif-inshore-dans-vos-clubs-de-voile/>





Annexe 4 : Choix des bateaux cofinancés

			2019	2020	2021	2022	TOTAL
Dériveur solitaire	Optimist	Benjamin et Minime		3	8	12	23
	Open skiff	Minime		2	2	2	6
	ILCA (laser)	Minime à Senior (support olympique)	8	9	6	12	35
	Birdyfish	Dériveur à foils		3	2	1	6
Dériveur double	RS Feva	Ecole de sport et pratique compétitive en Flotte partagée	8	15	5	7	35
Catamaran	DART 16	1 ^{er} niveau de pratique compétitive	10		12		22
	Hobie cat 16	Pratique compétitive jeunes	1				1
	Nacra 15			2	3		5
Glisse	WindFoil	Minime à junior - nouveaux supports à foils	19	14	7	14	54
	WingFoil	Nouveaux supports à foils Tous les publics		20	48	31	99
	Kite	Pratique compétitive	5	5			10
Handi - Voile	Hansa		1				1
	Mini Ji		1	1			2



Annexe 5 : Témoignages recueillis

- Attila Ferret, Chef de base du **Cercle de Voile de Marseillan**
04 67 77 65 22 / cvmarseillan@free.fr

« Le Cercle de Voile de Marseillan, association loi 1901 forte d'une centaine d'adhérents, a pu, grâce au Plan Voile, soutenir ses équipes de compétition à travers la pratique de l'ILCA et de l'Optimist, mais également grâce au RS Feva pour faire découvrir la voile et la régates à de nouveaux jeunes. Le plan littoral a également accompagné notre association dans l'évolution des pratiques voile et la révolution des « foils » avec le Birdyfish, ce qui n'aurait pas été envisageable pour notre club sans ce plan.

Ce soutien contribue à mettre les pratiquants dans les meilleures conditions, à ouvrir le club aux nouvelles pratiques et à permettre au plus grand nombre de découvrir les joies de la voile et de la régates.

Aujourd'hui, le CV Marseillan est le deuxième club ILCA 6 sur le championnat de Méditerranée ILCA, juste derrière Marseille et devant de grands clubs de la façade méditerranéenne. Nul doute que l'accès à un matériel compétitif est une part importante dans cette performance.

Le Cercle de Voile de Marseillan profite également de ce co-financement pour permettre à des jeunes de découvrir la régates et la compétition à travers l'organisation de régates Flotte Collective en RS Feva. La formule est simple : le club met à disposition les bateaux lors de l'épreuve, permettant au plus grand nombre de participer et simplifiant la logistique au maximum, puisque les bateaux ne voyagent plus par la route, limitant ainsi le bilan carbone de ce genre de manifestations.

Enfin, du côté de l'évolution de la pratique que connaît la voile, le CV Marseillan, grâce au Birdyfish, rend accessible les joies de la vitesse et du vol, accompagné par un professionnel qui démocratise une pratique encore techniquement difficile et dont le coût serait prohibitif pour la plupart des pratiquants. »

- Stéphane Kypraios, Directeur du **Yacht Club Mauguio Carnon**
04 67 50 59 44 / stephane@ycmc.fr

« Le Yacht Club Mauguio-Carnon (YCMC) a inscrit le développement de l'activité wingfoil comme une priorité sur son territoire par rapport aux conditions de pratiques parfaites sur les spots de la Baie d'Aigues-Mortes dite pour les "voileux" Baie de Camargue Sailing. Cette activité très populaire sur les réseaux sociaux s'est positionnée entre le windsurf et le kitesurf. Opérant dans ces dimensions, le wingfoil offre une pratique plus sécuritaire que le kite, accessible sur les spots l'été et plus pratique que le windsurf nécessitant beaucoup de matériel. Elle a amené aussi un vent de fraîcheur dans les clubs en donnant la possibilité de découvrir des sensations de navigation en vol inédite pour la plupart des stagiaires.

Le Yacht Club de Mauguio Carnon ayant bénéficié par deux fois de cofinancement de l'Etat de la Région Occitanie via le Plan Voile par le portage de la ligue de voile Occitanie a permis l'achat de matériels référencés auprès des meilleurs fabricants locaux pour offrir un large panel de pratique pour tous les gabarits et niveaux de pratique sur du matériel de qualité et durable. Notre offre s'articulant entre les cours privés, les stages de trois fois deux heures ou la navigation surveillée permet de répondre à une demande d'activités très larges. Accessible dès les juniors à partir de 12 ans au yacht club, cette nouvelle pratique s'est développée également au sein de la Fédération Française de Voile qui offre aujourd'hui des compétitions et tiendra son premier championnat de France en 2024.

Mais l'engouement est tel que nous avons mis en place une compétition dans l'esprit des événements des années 1990, c'est-à-dire la beach culture et un brassage entre les "pro" et les "amateurs" favorisant des moments inoubliables mais sportifs.

Le Carnon Wingfoil event est né en 2022, grâce à la synergie des organisateurs, le club YCMC, la mairie de Mauguio-Carnon, l'office de tourisme de Carnon et le centre d'entraînement voile de Carnon. L'édition 2024 se tiendra les 20 et 21 septembre prochains et nous attendons plus d'une centaine de concurrents plaçant cette épreuve en France comme un événement majeur fédéral et juste après le Défi Wind en participant en wingfoil...



Le Yacht Club Mauguio-Carnon, par l'intermédiaire de son Président Jean-François Catagnia tient à remercier vivement la Présidente de Région Occitanie Mme Carole Delga pour ses aides financières importantes en matière de cofinancement ainsi que la DRAJES et la Ligue de voile Occitanie pour le portage et la mise en œuvre opérationnelle des dossiers vers les clubs. »

- Jean François Imbert, Président du **Club de Voile de Castelnaudary**
06 11 97 37 92 / jeanfrancoisimbert1@gmail.com

« Le Club de Voile de Castelnaudary, comme beaucoup de clubs d'Occitanie, a bénéficié des aides de l'État, de la Région et de la FFVoile, dans le cadre des actions de cofinancement du Plan Voile.

En tant que Président du CVC, je ne peux qu'attester de l'effet extrêmement positif de ces subventions sur la vie du club, tant au niveau de son Ecole de voile que de l'activité en compétition, sur place et dans des épreuves tant d'Occitanie que de nombreuses compétitions nationales, voire plus.

Grâce au cofinancement, le CVC peut se permettre l'équipement le plus moderne qui soit, et par les économies réalisées, il a la possibilité de renouveler une partie de son matériel en supports les plus actuels.

Ces aides indispensables permettent de maintenir les prix de l'adhésion ou des séances de voile les plus accessibles possibles, permettant au CVC de respecter la mission sociale qu'il s'est lui-même attribuée.

Le semi-rigide acquis dans le cadre du Plan Voile sera utilisé pendant plusieurs années (aucune corrosion sur la Ganguise, et une forte attention portée par les techniciens du CVC à l'état du matériel employé).

Et grâce à ces subventions d'origines diverses, le CVC peut porter à son palmarès une Championne du Monde, un vice-Champion du monde en 2023, des champions de France, et assurer la relève de ces sportifs de haut niveau. C'est dire l'utilité de des aides de nos financeurs cités plus haut, et que le CVC remercie ! »

- Aude Trabach, Directrice du **Yacht Club de La Grande Motte (YCGM)**
aude@ycgm.fr

« La voile est un sport mécanique donc un sport onéreux. Le Plan Voile a permis au Yacht Club de La Grande Motte de développer une dynamique intéressante pour les jeunes sportifs en ayant des supports actuels de qualité et permettant ainsi une navigation sportive à un coût accessible. »

- Marion Mattia, Entraîneur Ecole de Compétition WingFoile - **YCGM**

« Le Plan Voile a été d'une aide précieuse au sein du YCGM pour développer les activités sportives destinées aux jeunes. »

- Stephen Bagot, Entraîneur Ecole de Compétition Catamaran - **YCGM**

« Le Plan Voile a permis au YCGM de développer une équipe de club sur des bateaux techniques. »

- Guillaume Potel Tournemire, Responsable pédagogique au **Centre Nautique du Cap d'Agde**

« Grâce au cofinancement de la flotte Dériveur RS FEVA nous avons pu développer les activités en dériveur que l'on ne proposait pas (école de sport, formations CQP IV, BPJEPS.). Ces investissements nous ont permis également de nous positionner sur le Trophée Flotte partagée 2024 organisé par la Ligue de Voile Occitanie. »

- Isabelle Espinasse, championne de France 2022, membre du club **Voile Handi Valide**,

« Je suis très contente de bénéficier d'un bateau que j'ai pu faire aménager pour correspondre à mon handicap. Ce bateau est disponible au club et est aussi utilisé par d'autres personnes, mais c'est vraiment important quand on est en situation de handicap de pouvoir toujours compter sur le même bateau. »



Annexe 6 : Les championnats de France de la Fédération Française de Voile

Chaque année, c'est une centaine de jeunes qui est accompagnée par la Ligue de voile Occitanie pour participer aux championnats de France Jeunes : Minimes, Espoirs, WindFoil, Extrême Glisse, Kite & Wing. Ces jeunes issus des clubs et de la dynamique territoriale encadrés par une équipe technique régionale représentent les couleurs de l'Occitanie lors de ces événements majeurs pour la Fédération Française de Voile.

Chaque année, nos jeunes athlètes brillent en remportant des titres et des médailles

En savoir plus sur les championnats de France :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/championnats_france.asp

Annexe 7 : tableau des champion(nes) d'Occitanie en 2022 et 2023

Podium	Support	Athlètes	Entraîneur
3° Champion Monde	Wing Race	Hector Giraudier	Marion Mattia
3° Champion Monde	Handi Valide	Raphael Bizieux	Bernard Porte
Vice-Championne Monde	Windsurf Slalom	Maé Davico	Julien Magurno
Vice-Championne Monde	Catamaran Nacra 15	Elise Leconte	Guillaume Rottee
Championnes du Monde	Dériveur 420	Antéa et Solenza Mariani	Jules Devic
Champion Monde Jeune	Windsurf – IQ FOIL	Noé Garandea	Xavier Brotschi
Championne Monde Jeune	Dériveur Open Skiff	Aurore Charpinet	Christophe Bourgouin
Championne Monde	Windsurf – Slalom	Marion Mortefon	Julien Magurno
Vice-Champion du Monde	Wing (vague)	Hugo Martin	YCMC et YCGM
3° championnat du Monde	Wing Slalom	Bastien Escofet	François Bovis
Sélection Mondiale	Dériveur volant WASZP	Hippolyte Gruet	Guillaume Rottee

Contacts :

Jean Marc Garbay
Secrétaire Général
Ligue de Voile Occitanie
+33 (0)6 33 28 13 68
secretairegeneral@voileoccitanie.com

Julien Magurno
Directeur
Ligue de Voile Occitanie
+33 (0)6 43 87 49 55
julien.magurno@ffvoile.fr

Constance Longour
Développement
Ligue de Voile Occitanie
+33 (0)6 78 60 12 10
developpement@voileoccitanie.com

Plan Voile (PL21) Bilan convention 2019 - 2023

